DISPOSITIF PNEUMATIQUE POUR DEMONTAGE ET REMONTAGE DES AMORTISSEURS

MANUEL D'INSTRUCTIONS, EMPLOI ET ENTRETIEN

SOMMAIRE

01 DESCRIPTION 3
02 DESTINATION D'EMPLOI 3
03 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 3
04 AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉS 3
04.02.1 Dispositifs de protection individuelle 3
04.02.2 Pictogrammes de danger 4
05 TRANSPORT - MANUTENTION 5
06 DÉBALLAGE : 5
07 EMPLACEMENT et INSTALLATION : 6
08 ASSEMBLAGE 6
09 BRANCHEMENTS 6
10 CONTRÔLES 6
11 MISE EN MARCHE ET UTILISATION 7
11.1 Démontage 7
11.2 Remontage 9
12 DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES, REMÈDES 9
13 ÉLIMINATION 10
14 INUTILISATION PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE 10
15 ENTRETIEN COURANT 10
16 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE 10
17 ACCESSOIRES SUR DEMANDE 10
17.1 Étau – OP 2010 10
17.2 Démontage avec Art. OP2010 - Étau 11
17.3 Remontage avec Art. OP2010 - Étau 11
SYSTEME DE LUBRIFICATION DU DISPOSITIF 12
GARANTIE 12
VUE D'ENSEMBLE 13
SCHÉMA D'ASSEMBLAGE 14
ACCESSOIRES ET OPTIONS 15
CONFORMITE 16

01 DESCRIPTION

Le démonte-amortisseurs modèle OP 2002 est un dispositif comprenant une structure en tubulaire métallique peint à la poudre. Sur cette structure agit un piston pneumatique, relié à ladite structure de manière fixe, dont l'extension ou compression, au moyen d'une application pneumatique, permet de comprimer ou de relâcher le ressort de l'amortisseur positionné dans des étaux de contenance spéciaux.

02 DESTINATION D'EMPLOI

La machine OP 2002 est un dispositif à fonctionnement pneumatique destiné au montage et démontage des amortisseurs d'automobiles. Tout emploi différent de celui de destination est à considérer comme impropre et déraisonnable. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les usages différents de celui indiqué.

03 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pression d'exercice	Mini. 6 bars, Maxi. 10 bars
Puissance	735 Kg (6 atm) 1.226 Kg (10 atm)
Course de poussée cylindre	420 mm
Dimensions	139 x 45 x 47 cm (monté)
Poids machine sans étriers	40,3 kg
SA 6902 (petit étrier)	Ø 78÷130 mm (Poids 3,6 kg)
SA 6904 (grand étrier)	Ø 125÷205 mm (Poids 4,2 kg)
OP2010 (Étau)	Poids 3,7 kg

04 AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉS

Le démonte-amortisseurs modèle OP 2002 nécessite une attention particulière durant l'emploi car les ressorts comprimés représentent un danger potentiel. Le danger est déterminé par la force exercée par effet de ladite compression.
L'appareil doit toujours être utilisé avec la structure de protection montée correctement.

04.02.1 Dispositifs de protection individuelle

Nous indiquons ci-dessous les dispositifs minimums de protection individuelle nécessaires pour l'utilisation de notre appareil.

Gants de protection	
Chaussures de travail	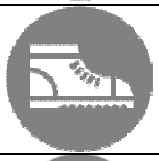
Lunettes de protection	
Manuel d'instructions	

04.02.2 Pictogrammes de danger

La machine est équipée de pictogrammes qui indiquent les risques résiduels présents ainsi que les dispositifs de protection individuelle à utiliser durant l'utilisation de ladite machine.

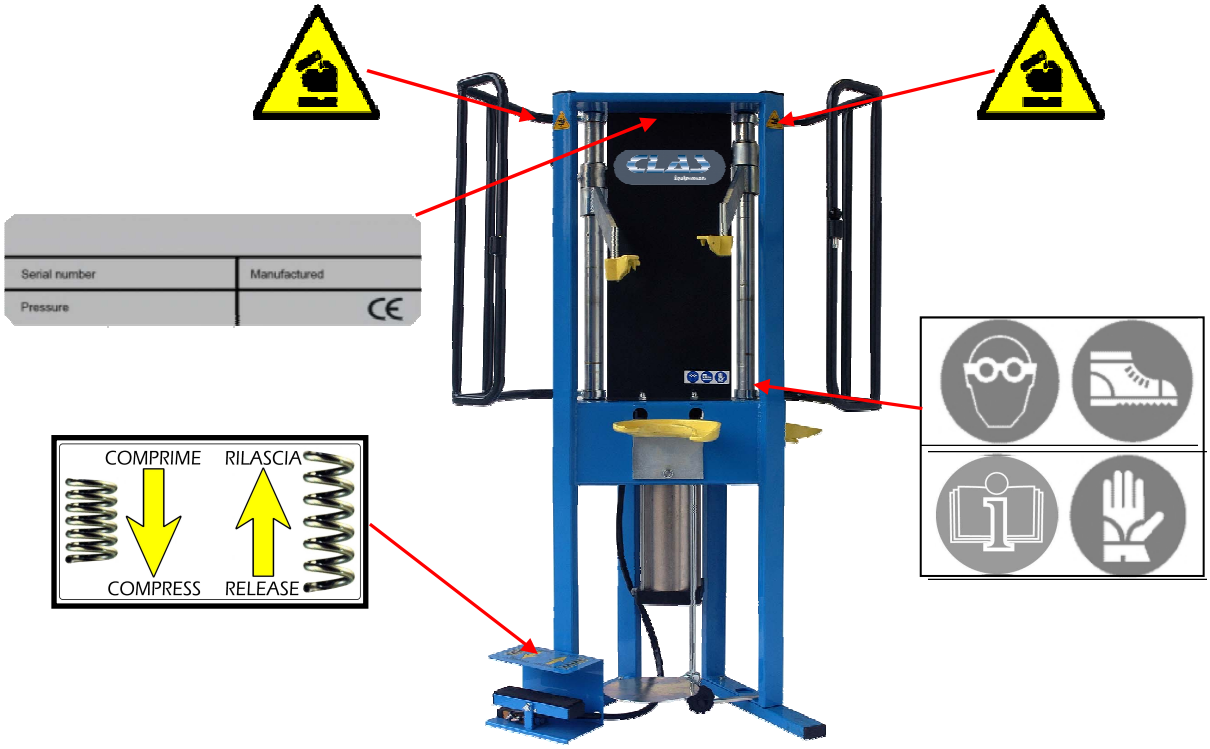

Les pictogrammes indiqués font partie intégrante de la machine. L'éventuelle perte ou endommagement ou la mauvaise lisibilité de ces derniers nécessitent un remplacement immédiat en les demandant au fabricant et en les appliquant à l'endroit précis où ils se trouvaient précédemment selon le schéma présenté ci-dessus.

05 TRANSPORT - MANUTENTION

La machine OP 2002 emballée pèse 46 kg (sans étriers). Il est nécessaire d'utiliser un moyen de transport approprié.

Fixer l'emballage au chariot au moyen de câbles de fixation appropriés pour que l'emballage soit stable.

Faire attention à ce que l'emballage de dimensions **380X220X1600 mm** ne se renverse et ne tombe, ce qui représenterait un danger pour la personne préposée à la manutention ou à l'éventuel personnel se trouvant à proximité.

06 DÉBALLAGE :

L'emballage est une boîte en carton fermée dont les dimensions sont : 380X220X1600 mm. La fermeture est effectuée à l'aide d'agrafes métalliques.

Les positions pour la manutention de l'emballage sont indiquées au moyen de flèches (la flèche vers le haut indique la position de la partie supérieure).
Poser horizontalement l'emballage au sol pour extraire la machine.

Enlever avec attention les agrafes métalliques situées dans la partie supérieure et retirer la machine de l'emballage.

	Les composants et accessoires de la machine sont contenus dans la boîte. Faire attention à ne pas les jeter avec les résidus d'emballage.

Il est recommandé de ne pas laisser les parties de l'emballage à la portée des enfants. Jeter l'emballage dans un lieu approprié.

07 EMPLACEMENT et INSTALLATION :

La machine OP 2002 doit être positionnée dans un lieu approprié, intégrant une protection mécanique latérale.

Il est conseillé d'utiliser la machine dans des conditions d'éclairage > à 600 lux.

La machine doit être fixée au sol.

08 ASSEMBLAGE

VOIR LE SCHÉMA DÉTAILLÉ D'ASSEMBLAGE PAGE 14

09 BRANCHEMENTS

La machine doit être branchée à l'air comprimé.

S'assurer que la pression distribuée par le réseau soit comprise entre 5 et 8 bars. Si la pression est supérieure, la réduire avec les moyens appropriés (par exemple un réducteur de pression).

10 CONTRÔLES

Contrôler l'efficacité du branchement de l'air en vérifiant que la distribution de l'air comprimé est comprise dans les valeurs de 5 et 8 bars.
Contrôler l'absence de fuites évidentes d'air des raccords et/ou des éléments pneumatiques (dans ce cas, s'adresser au revendeur).
Contrôler le fonctionnement correct de la vanne.

11 MISE EN MARCHE ET UTILISATION

Après avoir effectué les opérations d'assemblage et de branchement, la machine est en mesure de commencer à fonctionner.

La machine est livrée avec la tige entièrement soulevée. Agir sur la pédale de commande pour obtenir l'abaissement de la tige et positionner la machine en fonction opérationnelle.
Appliquer l'étrier approprié à l'amortisseur que l'on désire démonter pour la première opération (voir dessin d'ensemble page 13, pos. F).

11.1 Démontage

Pour faciliter le démontage, il est conseillé de débloquer les écrous de blocage sur les chapeaux des amortisseurs avant de les insérer dans la machine OP 2002.

Certaines maisons automobiles prescrivent le déblocage des écrous de blocage sur les chapeaux avant de démonter les amortisseurs de la voiture.

Positionner l'amortisseur sur l'étrier inférieur dans la première spire (fig. 1), faire tourner l'amortisseur jusqu'au point où l'étrier s'encastre au point maximum de coulissement (fig. 2).
Approcher les bras orientables du ressort puis insérer les étaux supérieurs sur la première spirale utile (fig. 3).

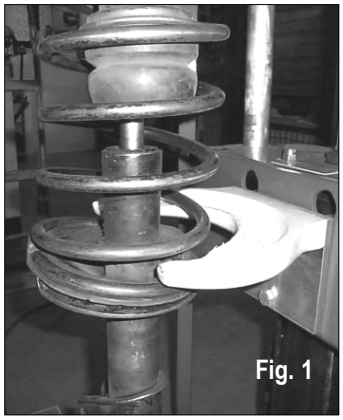
Fig. 1

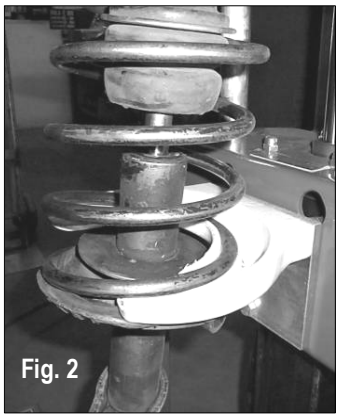
Fig. 2

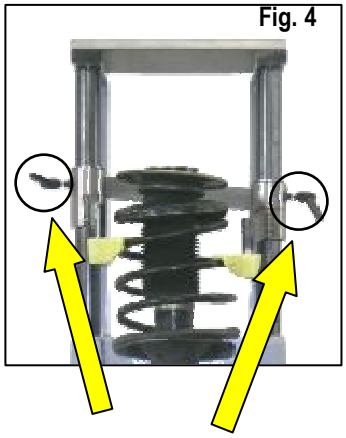
Fig. 4

Fig. 3

Après avoir trouvé le juste positionnement du ressort sur l'étrier et avoir positionné les étaux supérieurs, **bloquer les bras orientables** (fig.4) en serrant les vis situées au dos du carter avec la clé fournie.

Comprimer le ressort en agissant sur la commande pneumatique à pédale uniquement du strict nécessaire pour libérer la pression que le ressort exerce sur le chapeau.

Fig. 5

Éviter de comprimer totalement le ressort (fig. 5).

Enlever le chapeau de blocage de l'amortisseur en dévissant l'écrou. Décharger la compression du ressort et remplacer la tige usée avec une neuve.

Support tige

- Assembler le plateau de support (A) en introduisant la tige de guidage (B) dans la douille hexagonale (voir fig.1)
- Monter le support avec les vis spéciales (C) comme illustré avec une clé de 6 mm. (voir fig.2).
- Au moyen de la manette (D), régler le support en hauteur et en rotation selon les exigences requises par l'amortisseur à démonter. Placer le plateau de support en contact avec la tige puis serrer la manette (voir fig.4).

Fig.4

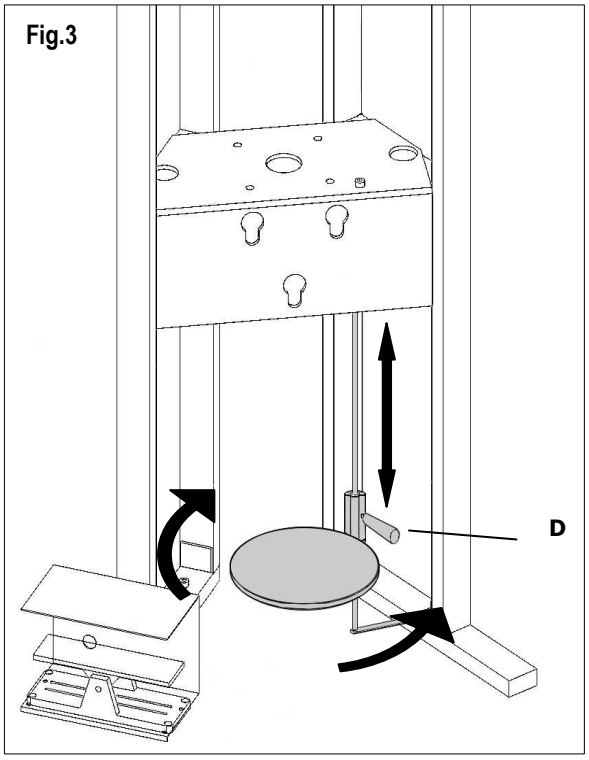

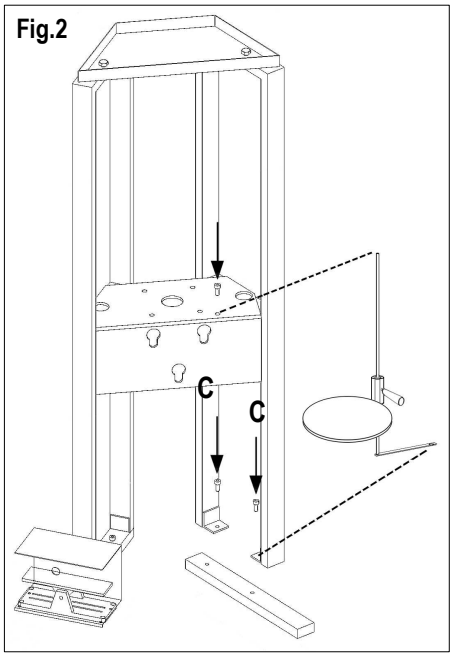

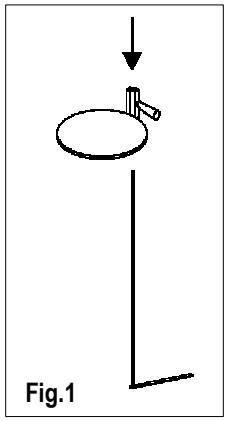

11.2 Remontage

Effectuer toutes les opérations ci-dessus dans le sens inverse. Insérer le nouvel amortisseur là où se trouvait l'ancien. Agir sur la commande pneumatique à pédale jusqu'à ce que le ressort n'adhère au chapeau de blocage.
Bloquer le chapeau sur la tige de l'amortisseur en serrant l'écrou spécial.
L'amortisseur est maintenant remonté. Agir sur la commande pneumatique à pédale afin de libérer complètement le ressort puis déplacer les bras mobiles vers l'extérieur et ôter l'amortisseur ainsi recomposé de la machine OP 2002.

12 DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES, REMÈDES

Anomalie	***Cause***	***Solution***
La machine ne fonctionne pas.	Vérifier que le branchement à l'air comprimé a été effectué.	Relier la machine au réseau pneumatique local au moyen du raccord rapide fourni.
Les deux bras pousse-ressort ne coulissent pas bien sur les colonnes.	Dépôt de poussière et de saleté le long des colonnes.	Lubrifier les pièces de coulissement de la machine avec le produit approprié.
La tige du piston, après l'avance, ne conserve pas la position et retourne en arrière toute seule.	Fuite d'air du cylindre.	Contacter l'assistance pour réparer le cylindre

13 ÉLIMINATION

En cas de démantèlement du dispositif OP 2002, effectuer les opérations suivantes :

Détacher le tuyau d'alimentation pneumatique.
Couper le tuyau de rilsan de raccordement du cylindre.
Dévisser la vanne de son logement.
Déposer le dispositif rendu ainsi inutilisable dans un lieu spécial selon le matériel qui le compose.

14 INUTILISATION PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE

En cas d'inutilisation pendant une longue période de l'équipement OP 2002, effectuer les opérations suivantes :

Détacher le tuyau d'alimentation pneumatique.
Évacuer l'air résiduel présent à l'intérieur du cylindre.
Introduire de l'huile pour cylindres pneumatiques à l'intérieur de la buse de raccordement.

15 ENTRETIEN COURANT

Éliminer périodiquement (tous les 3 mois, ou bien selon les besoins), les éventuels dépôts (poussière, terre etc.) des colonnes de coulissement, nettoyer et lubrifier avec la graisse au lithium dans quantité la plus petite.
N'utilisez jamais de l'huile, détergents produits ou SVITOL.

16 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les éventuelles interventions d'entretien extraordinaire devront être effectuées par du personnel qualifié ; il est conseillé de s'adresser au propre revendeur de confiance pour la demande d'intervention et de pièces détachées originales.

17 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

17.1 Étau – OP2010

Il est possible de demander comme accessoire supplémentaire l'art. OP 2010 Étau.

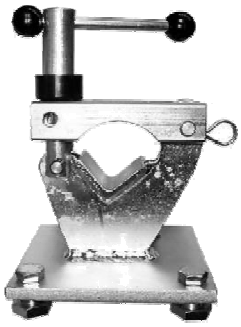

17.2 Démontage avec Étau

Pour faciliter le démontage, il est conseillé de débloquer les écrous de blocage sur les chapeaux des amortisseurs avant de les insérer dans la machine OP 2002.

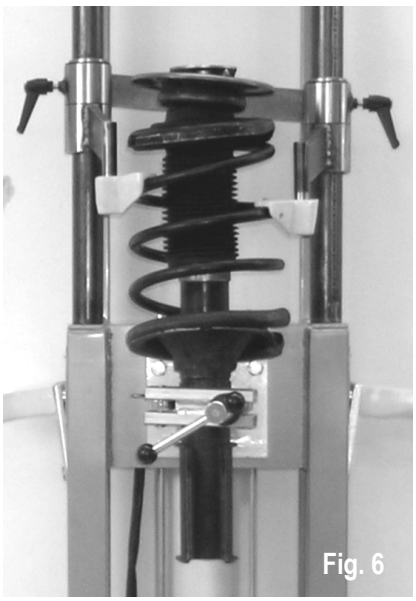
Fig. 6

Certaines maisons automobiles prescrivent le déblocage des écrous de blocage sur les chapeaux avant de démonter les amortisseurs de la voiture.

Positionner l'amortisseur en serrant fortement la tige à l'intérieur de l'étau de manière à ce que l'amortisseur résulte centré sur la machine (fig. 6).

Approcher les bras orientables du ressort puis insérer les étaux supérieurs sur la première spirale utile.

Après avoir trouvé le juste positionnement du ressort sur l'étrier et avoir positionné les étaux supérieurs, **bloquer les bras orientables** (fig.4) en serrant les vis situées au dos du carter avec la clé fournie.

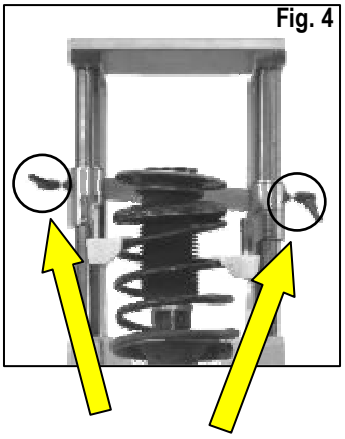
Fig. 4

Comprimer le ressort en agissant sur la commande pneumatique à pédale uniquement du strict nécessaire pour libérer la pression que le ressort exerce sur le chapeau.

Enlever le chapeau de blocage de l'amortisseur en dévissant l'écrou. Décharger la compression du ressort et remplacer la tige usée avec une neuve.

17.3 Remontage avec Étau

Effectuer toutes les opérations ci-dessus dans le sens inverse. Insérer le nouvel amortisseur là où se trouvait l'ancien. Agir sur la commande pneumatique à pédale jusqu'à ce que le ressort n'adhère au chapeau de blocage.
Bloquer le chapeau sur la tige de l'amortisseur en serrant l'écrou spécial.

L'amortisseur est maintenant remonté. Agir sur la commande pneumatique à pédale afin de libérer complètement le ressort puis déplacer les bras mobiles vers l'extérieur et ôter l'amortisseur ainsi recomposé de la machine OP 2002.

SYSTÈME DE LUBRIFICATION DU DISPOSITIF

Avec ces outils, utiliser toujours un lubrificateur de ligne.
Utiliser un groupe filtre-régulateur-lubrificateur spécial.
Pour la lubrification de routine du mécanisme à impulsions, utiliser un graisseur.
Lorsque l'on démonte et remonte le mécanisme à impulsions, utiliser une huile spéciale.

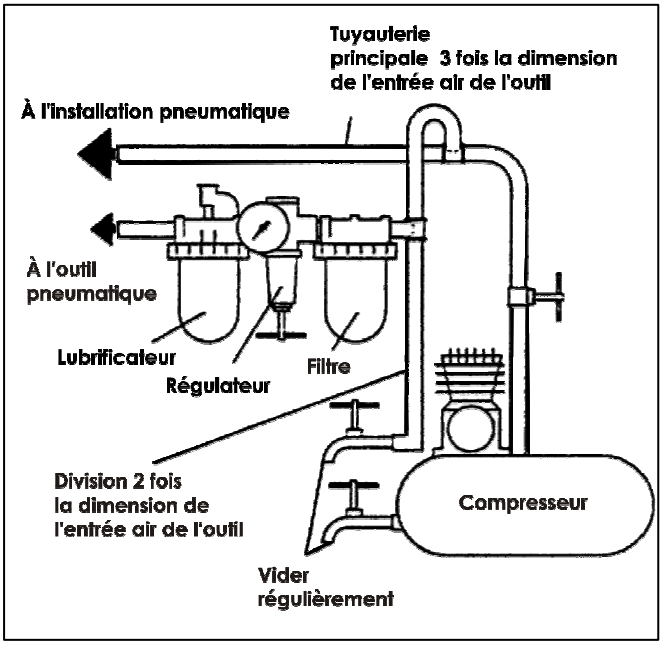

GARANTIE

Les machines pneumatiques OP 2002 **sont garanties 12** mois à partir de la date d'achat pour tout défaut ou vice de fabrication. Les accessoires et les pièces sujettes à usure jouissent de la garantie légale. Cependant, cette garantie n'est pas applicable dans les cas suivants : usure normale, non-respect des instructions pour l'emploi et des prescriptions de sécurité, emploi non conventionnel ou impropre de l'outil, surcharge de l'outil, absence de service ou d'entretien, introduction de corps étrangers, démontage ou modification de l'outil, traces de chocs, utilisation avec accessoires de mauvaise qualité ou non compatibles. Pour utiliser la garantie, présenter : l'outil avec le numéro de série correspondant, ainsi que la facture originale lisible et sans corrections, indiquant la désignation du produit et la date d'achat. Conditions détaillées d'application de la garantie : s'adresser au propre revendeur autorisé.

DESSIN D'ENSEMBLE

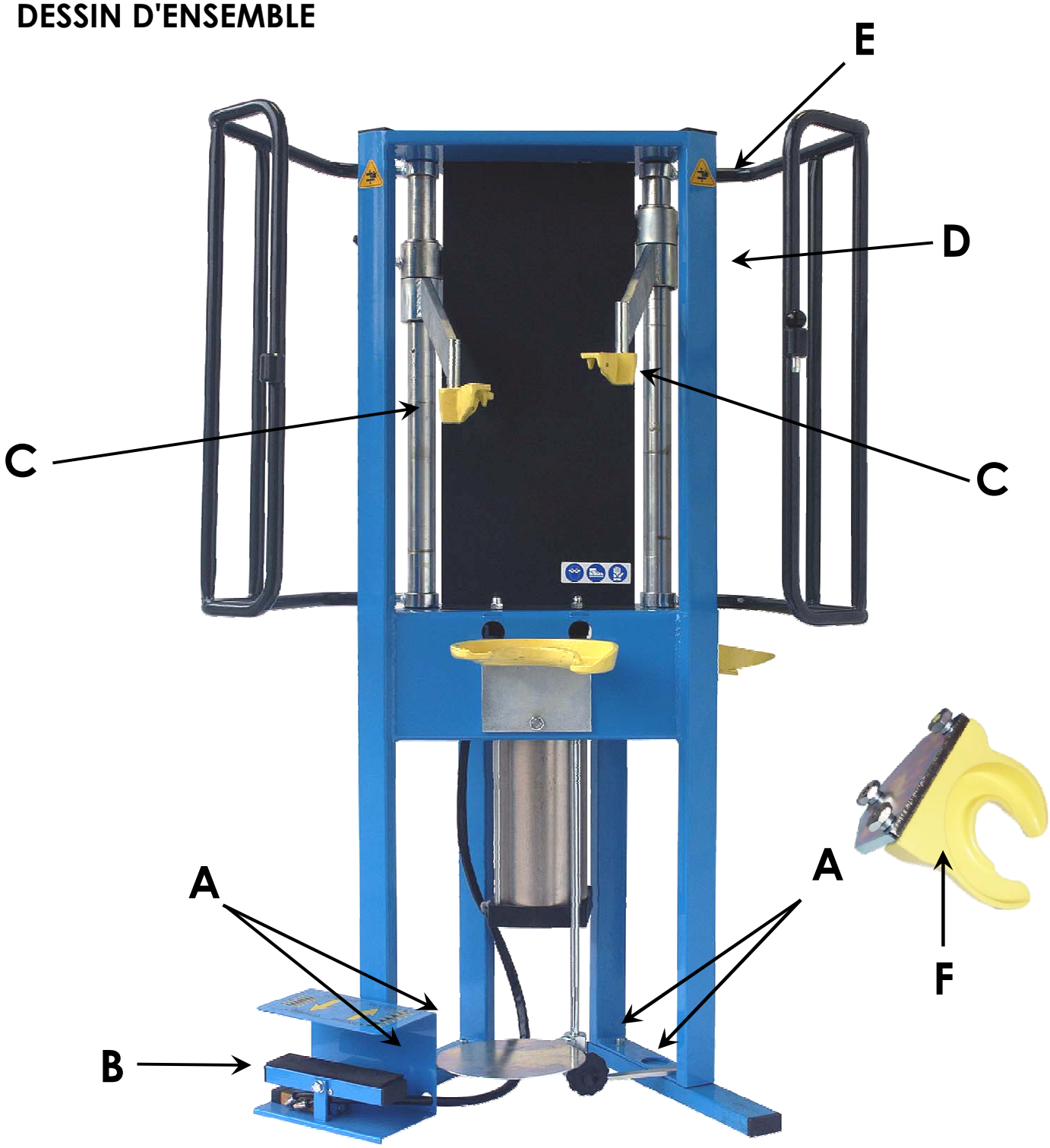

SCHÉMA D'ASSEMBLAGE

1 Monter les pieds de droite et de gauche (réf. A et B) avec les vis spéciales et la clé hexagonale de 6 mm fournies.

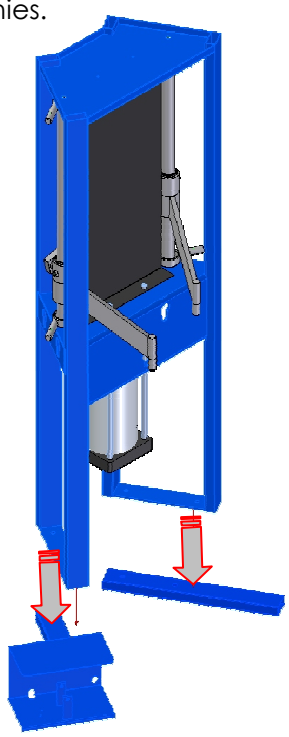

2 Monter les étaux jaunes (réf. C) dans leurs sièges sur les bras supérieurs avec les vis spéciales et la clé hexagonale de 6 mm fournies.

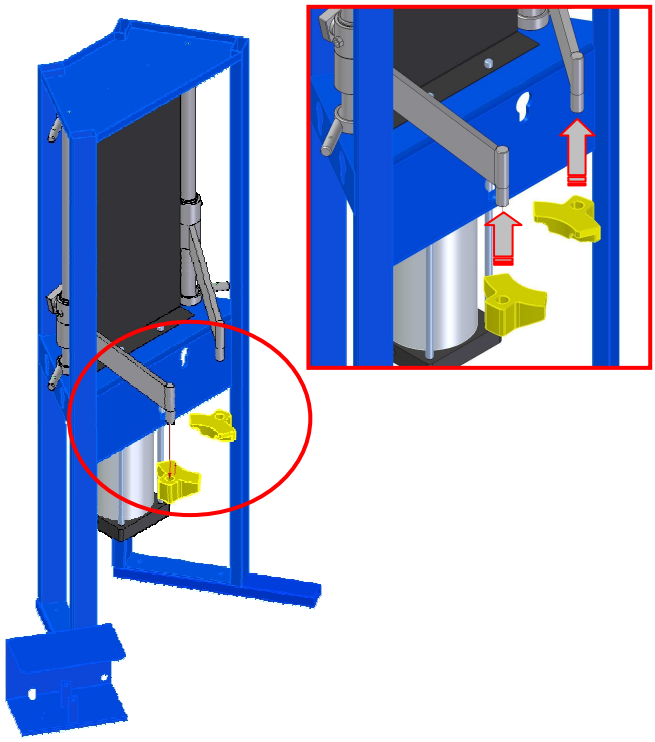

3 Visser les poignées M8 (réf. D) sur les douilles présentes sur les bras supérieurs.

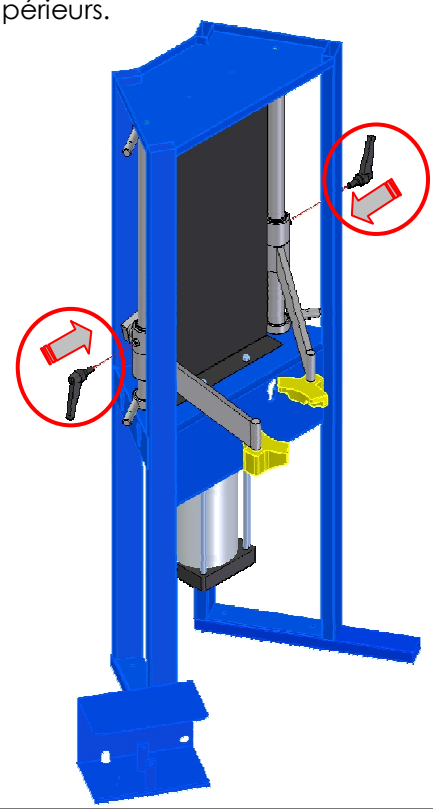

4 Monter la cage de protection (réf. E) en introduisant les tubes dans les pivots de soutien spéciaux, puis fixer avec les 4 vis fournies.

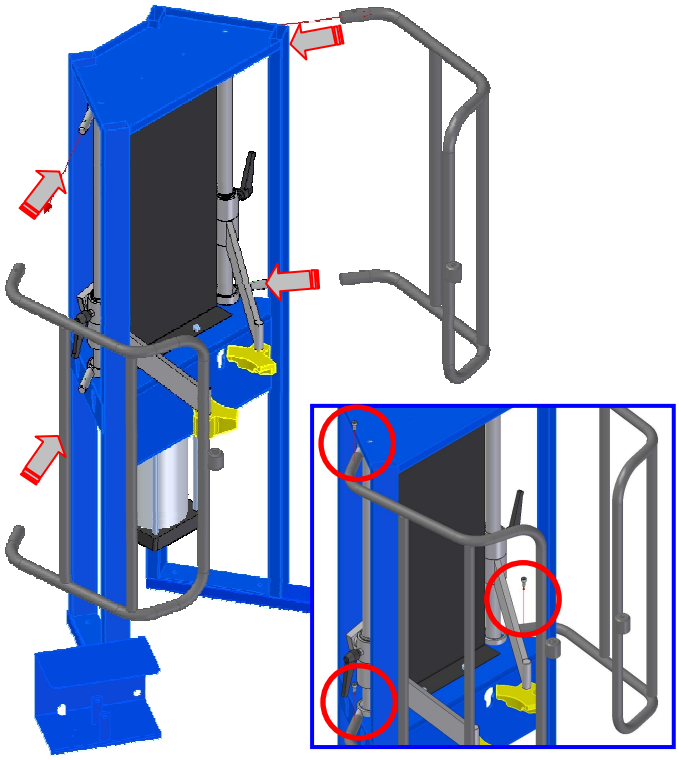

ACCESSOIRES

INCLUS DANS L'EMBALLAGE

SA 6902

Petit étrier presse-ressort (78÷130 mm).

SA 6904

Grand étrier presse-ressort (125÷205 mm).

SA 6908

Levier à enclenchement

OP 2005

Protection avant.

SA 6906

Support tige

SA 6903

Étaux supérieurs universels.

OPTIONS (NON INCLUSES)

OP 2006

Étaux supérieurs pour automobiles

SA 6907

Étrier pour modèles :
PORSCHE CAYENNE
VW TOUAREG

OP 2008

Étrier supérieur pour modèles MERCEDES.

Étrier moyen presse-ressort (105÷182 mm).

OP 2010

Étau.

DECLARATION OF CONFORMITY

THE UNDERSIGNED

GOVONI S.r.l.

Via degli Orsi 97; 40014 Crevalcore (BO) – Italy

DECLARES
THAT UNDER ITS SOLE RESPONSIBILITY THE PRODUCT :

MODEL	**GOVONI 321 033 000 – 321 039 000** PNEUMATIC DEVICE FOR ASSEMBLING AND DISASSEMBLING SHOCK ABSORBERS **OP 2002**
SERIAL NUMBER	

TO WHICH THIS DECLARATION RELATES IN CONFORMITY WITH THE FOLLOWING STANDARDS AND OTHER NORMATIVE DOCUMENTS :

2006/42/CE (Machine Directive)
Pressure Equipment Directive (97/23/CE - PED)

For the conformity to applicable requirement of the aforesaid directives they have been applied the following technical norms :

EN 12100-1 Safety of machinery - Basic concepts, general principles for design - Part 1: Basic terminology, methodology.

EN 12100-2 Safety of machinery - Basic concepts, general principles for design - Part 2: Technical principles

EN 983 Safety requirements for fluid power systems and their components - Pneumatics

EN 349 Minimum gaps to avoid crushing of parts of the human body.

EN 14121-1 Safety of machinery - Risk assessment

EN 13857 Safety distances to prevent danger zones being reached by the upper and the lower limbs.

Legal person/person authorised to edit the Technical Binder:

GO.VO.NI Srl
Registered office: Via Giardini 25 - 41100 Modena, Italy
Offices and Warehouses: Via degli Orsi 97 - 40014 Crevalcore (BO), Italy

CE

Crevalcore,
(Place and date of issue)

……
Name and signature of authorised persons